

I. Archeolo-J – Jeunesses archéologiques asbl

L'Association, dénommée « Archeolo-J – Jeunesses archéologiques », a pour but de contribuer à la sensibilisation au Patrimoine, notamment de la jeunesse, en particulier par le biais de l'archéologie. Elle poursuit la réalisation de son but par divers moyens et outils pédagogiques, tels que l'organisation d'opérations et prospections archéologiques, des recherches expérimentales, des stages de formation, des expositions et publications, des excursions et voyages ainsi que des activités diverses de sensibilisation. Elle prête également son concours à d'autres activités afférentes à son but principal.

II. Un staff à Archeolo-J

II.1. Les rapports du staff au sein de l'association

- Le membre du staff est membre effectif de l'Association.
- Il est porteur du projet global de l'Association et de ses objectifs et est partie prenante du fonctionnement de l'Association et de son déploiement.
- Il est acteur entreprenant et responsable de ses activités.
- Il use des outils de communication et d'animation appropriés à ses activités.
- Il s'implique dans le bon fonctionnement de l'association ; notamment au travers de la préparation des activités, de leur mise en pratique et des tâches de la vie quotidienne.
- Il veille à la cohésion de l'équipe et à l'intégration harmonieuse des nouveaux membres du staff.
- Il a le devoir de discrétion et de confidentialité lorsque certains points l'imposent.

II.2. Les rapports du staff avec les participants aux activités

- Il encadre avec attention les participants durant les activités.
- Il veille à être constructif et à transmettre son savoir tout en valorisant les capacités de chacun.
- Il est responsable des participants, au sens moral, social et légal, tout au long du séjour et des activités.
- Il veille à faire respecter le « Code de conduite ».
- Il est attentif à la cohésion du groupe et à l'épanouissement de chacun.
- Il est bienveillant, respectueux et équitable envers chacun, tout en restant ferme et conforme au « Code de conduite ».
- Il stimule ambiance et convivialité au sein du groupe staff/participants.
- Le responsable d'activité s'assure de connaître les consignes de sécurité et les mesures de prévention.
- Il est vigilant à la sécurité et au bien-être des participants.

II.3. Les rôles pédagogiques du staff

- Il sensibilise le participant au patrimoine par le dialogue et la conscientisation.
- Il éveille aux différents aspects de la recherche archéologique en lui prodiguant conseils et techniques spécifiques aux activités.
- Il privilégie l'apprentissage par la pratique.
- Il donne sens aux gestes qu'il pose et aux décisions qu'il prend.
- Il implique, responsabilise et valorise les participants au cours des activités.
- Il stimule, motive et suscite la curiosité et l'esprit critique de chacun.
- Il développe la créativité et les potentiels de chacun.
- Il soutient l'esprit d'initiative et l'autonomie de chacun.
- Il favorise le travail en groupe, l'esprit de solidarité et il gère les conflits.

III. Profil

III.1. Critères de recevabilité

- Être majeur.
- Avoir un intérêt pour le patrimoine.
- Avoir un intérêt pour la communication et la transmission des savoirs.
- Adhérer aux valeurs et aux règles de fonctionnement d'Archeolo-J.
- Avoir participé à au moins une activité d'Archeolo-J, dans les 365 derniers jours, est un atout.

III.2. Compétences

- **Disponibilité** : Être présent aux activités et aux réunions.
- **Motivation** : S'engager dans l'organisation des activités de l'association ; être actif lors des réunions.
- **Autonomie** : Prendre en charge des groupes ; préparer et animer des activités ; résoudre des problèmes.
- **Responsabilité** : Garantir la sécurité des participants durant les activités ; représenter l'association auprès du public.
- **Bienveillance** : Être à l'écoute des participants et des autres staffs ; donner son avis sans jugement.